

Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes

NOUVEAU

Contexte

Les violences sexistes et sexuelles recoupent un ensemble d'attitudes et d'agissements tels que le harcèlement sexuel ainsi que les crimes et délits réprimés par le code pénal. Lorsque les faits se produisent au sein d'une entreprise, l'employeur a la responsabilité de les sanctionner. Il a également un rôle préventeur. Pour aider, un dispositif juridique important a été construit. Pourtant, malgré le nombre important de violences sexistes et sexuelles subies au travail, peu sont dénoncées et encore moins sanctionnées. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de prendre de nouvelles mesures pour éradiquer ces pratiques. Or, si la société a bien son rôle à jouer dans cette lutte, il apparaît nécessaire de former spécifiquement les professionnels de la santé ayant des fonctions au niveau des ressources humaines, à savoir repérer, accompagner et prendre en charge les personnes ayant subi ces violences au sein de l'établissement.

Objectifs

- Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, -sociologiques...) et les sanctions encourues
- Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure -disciplinaire, protection fonctionnelle...)
- Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés
- Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH)
- Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe

Renseignements complémentaires

Clôture des inscriptions : vendredi 3 avril 2020

Contact :

Erwan HEYDON

Conseiller Formation

02 99 35 28 62

e.heydon@anfh.fr

Programme

JOUR 1 et 2

- Sensibilisation au contexte juridique
- Identification des cas de violence sexistes et sexuelles à l'hôpital
- Les différentes formes de violences sexistes et sexuelles
- Les mesures de prévention des agents de la Fonction Publique Hospitalière (FPH)
- Les processus d'emprise et de domination
- Les conséquences physiques, somatiques et psychologiques de la violence
- Le syndrome de stress post traumatique
- Repérage : les signaux d'alerte
- Les stratégies de questionnement à la victime
- Les postures facilitatrices
- Le rôle de chacun : responsable hiérarchique, témoin, entourage professionnel...

INTERSESSION (4 à 6 mois)

- Étude de cas réel

JOUR 3

- Retour d'expérience
- Identification des partenaires internes et externes
- Études de cas

Exercice
2020

Code de formation
AFN 10B

Nature
AFN

Organisé par
FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée
21 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 24 juin au 25 juin 2020

ANFH Bretagne

Rennes

Le 20 novembre 2020

ANFH Bretagne

Rennes